

# COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 JUIN 2023

L'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 327 928 600 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, n° 26 Place des Nations Unies, s'est tenue le lundi 26 juin 2023 à 10 heures à : BMCI ACADEMY, Place 16 Novembre, Immeuble des Habbous Bâtiment 1<sup>er</sup> étage – Casablanca, et par webinaire/visioconférence, sous la Présidence de **Monsieur Jaouad HAMRI**, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et de modifier les statuts de la BMCI.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2022, publiés dans le journal d'annonces légales « Le Matin du Sahara » du 31 mars 2023 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale Mixte, dans le journal d'annonces légales « Les Inspirations Eco » du 25 mai 2023, ont été toutes approuvées et n'ont subi aucune modification, à l'exception de la onzième résolution, ayant été amendée à la demande de l'actionnaire ATLANTASANAD, et votée favorablement telle qu'amendée.

**Jaouad HAMRI**

Président du Conseil de surveillance

COMMUNIQUÉ



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change